

Belgium-Namur: Software package and information systems

OJ S 164/2014 28/08/2014

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SPW-DGT2-Département des technologies de l'information et de la communication

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Francis Mossay, directeur général

For the attention of: Monsieur T. Bertrand, inspecteur général DTIC

E-mail: marchepublic.dtic@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772068

Fax: +32 81773932

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=405193

Additional information can be obtained from:

Official name: RW-SPW-DGT2 – Département des technologies de l'information et de la communication

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: M. Vincent Van der Kaa

E-mail: marchepublic.dtic@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81772090

Fax: +32 81773932

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: RW-SPW-SG-DSJ – Direction du support juridique – mise en ligne des cahiers de charges.

Postal address: Place de Wallonie 1, Bât II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: M. Derock

For the attention of: M. Etienne Claeys

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333133

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: RW-SPW-DGT2 –
Département des technologies de l'information et de la communication
Postal address: Bd du Nord 8
Town: Namur
Postal code: 5000
Country: Belgium
For the attention of: M. T. Bertrand, inspecteur général DTIC
E-mail: marchepublic.dtic@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81772068
Fax: +32 81773932

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché relatif à l'acquisition, à la maintenance et au support de la suite logicielle SAP Business Objects sur le parc informatique du Service public de Wallonie.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Région Wallonne et Région Bruxelles-Capitale.

NUTS code BE Belgique / België

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché est un marché public de fournitures pluriannuel et à commandes au sens de l'article 3, 3° de la loi du 15.6.2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services. Le présent marché a pour objet la conversion des licences existantes dans le nouveau modèle proposé par SAP, le renouvellement de la maintenance de la suite logicielle SAP Business Objects existante au sein du Service public de Wallonie (incluant notamment la livraison des patches correctifs et des updates), la possibilité de faire évoluer le parc logiciel SAP Business Objects en fonction des besoins, au travers de l'acquisition de licences supplémentaires ainsi que de recourir à des prestations de services de consultance technique liées à cette suite logicielle. Le présent marché est un marché à commandes. La notification au soumissionnaire de l'approbation de son offre n'engage pas le pouvoir adjudicateur à lui passer des commandes pour un montant global minimum. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'adapter ses commandes à l'évolution de ses besoins. Seul l'envoi d'un bon de commande daté et signé par la personne habilitée

confère le droit et l'obligation à l'adjudicataire de fournir les quantités et prestations qui y sont indiquées. Le présent marché sera attribué selon le critère d'attribution du présent CSC (le prix). Le pouvoir adjudicateur ne peut estimer de façon précise toutes les quantités de licences qu'il commandera en raison du fait que les besoins seront communiqués au pouvoir adjudicateur par ses services au fur et à mesure de leur survenance.

II.1.6. CPV code(s)

48000000 Software package and information systems

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Voir le Cahier spécial des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir le Cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 61 §1 et §2 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques. L'attention est attirée sur le fait que:

- à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le soumissionnaire à produire les documents et preuves mentionnés à l'article 61 précité,
- conformément à l'article 62 de l'arrêté royal du 15.7.2011, les soumissionnaires employant du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 révisant l'arrêté-loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'office national de la sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché. La vérification de la situation en sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application Digiflow qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale,
- conformément à l'article 63 de l'arrêté royal du 15.7.2011, pour un candidat ou soumissionnaire belge, le pouvoir adjudicateur vérifie le respect des obligations fiscales à l'égard du SPF Finances, sur la base de l'attestation délivrée par ce dernier. La vérification de la situation en sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application Digiflow qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière fiscale. Le soumissionnaire étranger est tenu de joindre à son offre les certificats délivrés par l'autorité compétente du pays concerné selon lesquels:
 - le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi,
 - le soumissionnaire n'est pas en situation de faillite ou situations similaires,
 - le soumissionnaire est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi.

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- La preuve de leur qualité de « SAP BI Value Added Reseller » (VAR). Cette preuve n'est pas nécessaire si le soumissionnaire est l'éditeur SAP,
- une liste de minimum trois références de marchés similaires (concernant la suite logicielle SAP Business Objects) au présent marché exécutés au cours des 3 dernières années. Pour chaque référence présentée, le montant commandé doit être supérieur à 10 000 EUR HTVA. Les références doivent démontrer que les prestations réalisées sont en relation directe avec l'objet du présent marché. Cette liste mentionne par bénéficiaire:
 - le nom du bénéficiaire et le nom d'une personne de contact,
 - la liste des prestations exécutées,
 - une attestation de bonne exécution du marché émanant du bénéficiaire est jointe.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

T2.04.00-14D233.

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 21.10.2014 - 14:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

21.10.2014 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other:

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 150 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 21.10.2014 - 14:00

Place:

SPW-DGT2 – Boulevard du Nord 8 à 5000 Namur – Salle Masson, 1^{er} étage.

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

L'attention est attirée sur le fait que les documents du marché (cahier spécial des charges, métrés ou inventaires, plans y compris de format A0) sont uniquement et gratuitement téléchargeables sur le portail des marchés publics de la région wallonne dont l'adresse URL est la suivante: <http://marchespublics.wallonie.be> Le marché est conclu pour une durée de 2 ans. Toutefois, en application de l'article 26, § 1, 2°, b) de la loi du 15.6.2006, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de confier des prestations similaires à l'adjudicataire du présent marché en recourant à une faculté de prolongation de deux fois un an au maximum. Cette reconduction expresse est conditionnée à une évaluation annuelle positive de l'exécution du marché.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'état
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
Telephone: +32 22349611

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — Demande de suspension en extrême urgence: requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des 2 = date de prise de connaissance) – demande d'annulation: 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex : octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

26.8.2014